

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MERCURE & Cie EDITEURS-PROPRIETAIRES.

SAMEDI 19 JUILLET 1884

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

19 juillet 1884

### Maison des mystères.

—Ce n'est ici ni le lieu ni l'heure se dit elle, c'est dans un moins logis c'est en présence de René de Rieux, son fiancé, que l'âme de Jane et Simeuse doit s'éveiller de ce long sommeil...

Le flacon disparut, puis Péline appuyant Jane contre sa poitrine et soulevait sans peine ce fardeau léger, s'élança dans la galerie, de là dans le préau, et arriva près de la muraille à l'endroit désigné.

On entendait vaguement retentir, à travers le silence profond de la nuit, les raucques hurlements de la foule enfermée avec Tabareau.

Neuf heures sonnerent. Péline appuya Jane contre le mur et frappa trois fois dans ses mains.

XXXIX

### LE REVEIL D'UNE AME

Un signal semblable répondit à celui de la Goule, en même temps qu'un grappin de fer accroché lancée mordait le couronnement de la muraille.

Le grappin soulevait une échelle de corde. Cette échelle fut étendue. Une forme à peine distincte apparut dans les ténèbres au sommet de l'échelle escaladée, et une voix tremblante, assourdie à l'excès, dit la voix de M. de Rieux, demanda :

—Est-ce vous, Péline, est-ce bien vous ?

—Oui, j'ai répondu à la Goule du même ton, c'est moi.

—Qu'avez-vous à m'apprendre ?

—Les choses du monde les plus heureuses.

—Vous avez réussi ?

—Complètement.

—Ainsi, Jane ?

Jane est sauvée.

—Sauvée ! Oh Péline, que Dieu vous bénisse et vous récompense ! murmura René avec exaltation. Mais un tel bonheur est si grand qu'il m'écrase. Je vous entends, et c'est à peine si j'ose vous croire !

—Ne doutez point, monsieur le marquis, par moi, vous dis que la vérité. Mais un danger ne menace désormais mademoiselle de Simeuse, elle est ici près de moi, dans un instant elle sera libre, elle sera dans vos bras.

René n'eut point de bavantage.

D'une main fébrilement agitée, il tira la corde à lui et il plaça le crampon de manière à déployer l'échelle du côté de l'intérieur du préau ; ensuite, sans servir des échelons et en se laissant glisser le long des montants, au risque de se mettre les mains en lambeaux, il tomba comme la foudre à côté de Péline et de Jane, et saisissant cette dernière avec passion, avec frénésie, il la serra contre son cœur dans une étreinte si violente qu'un gémissement faible s'échappa des lèvres de la pauvre enfant.

—Jane, où êtes-vous, Jane, qu'ai-je fait ? Vous di-je blessée ? souffrez-vous ? Au nom du ciel, pardonnez-moi ce transport dont je n'ai pas été maître, dites-moi que vous me pardonnez.

—Monsieur le marquis, interrompit vivement Péline, vous

lui parlez en vain. Elle ne peut encore ni vous reconnaître ni vous comprendre.

—Eh quoi, sa raison, son intelligence ?

—Sommeillant en ce moment comme elle sommeillait hier et ce matin. Mais dans une heure il n'en sera plus de même, dans une heure vous retrouverez votre fiancée tout entière, l'âme vous sera rendue aussi bien que le corps. Maintenant monsieur le marquis, écoutez un conseil et suivez-le. Ne restons pas une minute de plus ici, le danger peut naître d'une minute à l'autre, l'attendre serait tenter Dieu.

—Oui, certes, répliqua René vous avez raison. Exposer Jane qui m'est enfin rendue, serait non seulement un acte de déshonneur, mais un crime. Fayons Péline, hâtons-nous !

—Vous sentez-vous capable, monsieur le marquis de soutenir mademoiselle de Simeuse d'un seul bras ? demanda la Goule.

—Cela m'est possible et facile.

—Eh bien, je vais saisir le dernier échelon et tendre l'échelle. Montez.

—Mais murmura M. de Rieux avec une hésitation manifeste, comment monterez-vous ensuite vous, Péline ?

Eh ! me vous occupez pas de moi, j'arriverai. D'ailleurs, qu'importe ? Ce n'est point de mon salut qu'il s'agit ici, mais de celui de mademoiselle de Simeuse. Montez, monsieur le marquis, montez.

Avec le sublime égoïsme de l'amour, René fit ce que la Goule lui disait de faire.

Il gravit sans peine et sans encombre l'échelle fortement tendue, et il s'assit sur le couronnement de la muraille avec son précieux fardeau.

L'ascension de Péline fut plus périlleuse. L'échelle ballottait violemment et se heurtait contre le mur à chaque mouvement que la Goule, dont les aspérités des pierres de taille à peine dégrossées lui meurtrissaient et déchiraient les doigts. Cependant cette ascension s'achève et l'ex-maîtresse du Logis-Rouge prit place à côté de M. de Rieux et de Jane.

Après des difficultés de l'escalade descendre n'était qu'un jeu. L'échelle reprit sa position primitive. Le valet de chambre amené par René et laissé de l'autre côté de la muraille, vint se tenir au-dessous de Péline, cette fois, passa la première, René la suivit et en touchant la terre libre, il ploya le genou pour remercier Dieu, ses yeux se mouillèrent de larmes de reconnaissance et de joie.

A cinquante pas environ de l'endroit où l'événement venait de se consommer, les lanternes d'un carrosse étincelaient dans l'ombre. Deux minutes ne s'étaient pas écoulées que ce carrosse entraînait rapidement nos personnages loin de la Salpêtrière.

Nous ne consacrons point d'inutiles paroles, nous n'emploierons point un temps qui facilement peut être mieux employé à décrire le transport, l'extase, l'ivresse ou plutôt le délire de M. de Rieux, tandis que la voiture roulait à grand bruit sur les pavés, et qu'il sentait entre les siennes les mains de mademoiselle de Simeuse.

Jane était folle encore, il est

vérité, et ses mains froides comme celle d'une morte, ne répondaient pas aux pressions éloquentes de son fiancé ; mais Péline avait promis qu'avant une heure le miracle s'accomplirait, que la résurrection de l'âme aurait lieu.

René ne doutait plus. Il croyait. Il croyait de toute son âme.

Nous prions nos lecteurs de se transporter avec nous dans l'une des chambres à coucher de la petite maison voisine du parc Monceaux.

C'est là que nous allons retrouver M. de Rieux, Jane et la Goule.

Cette chambre aux boiseries grises et dorées aux dessous des portes peints par quelque élève de Boucher et de Lancret, au lit blanc, orné d'Amours et de colombes en relief et drapé de rideaux en satin de Chine, un peu passé, cette chambre, disons-nous, offrait un tableau tout composé et digne de fixer l'attention et de tenter le pinceau d'un artiste habile.

Un grand feu brûlait dans la cheminée, et les flammes pétillantes des bougies de deux candélabres, illuminaient joyeusement les boiseries et les tentures.

Onze du soir venaient de sonner à la pendule rococo.

Presqu'en face de la cheminée sur un sofa du plus pur style Louis XV, Jane et Simeuse, étendue dans une pose simple et charmante et vêtue d'une longue robe blanche, dormaient d'un calme sommeil. Rien ne saurait exprimer la beauté souveraine, idéale, angélique, de son visage noyé parmi les mèches de ses cheveux sombres.

Ce visage n'offrait point en ce moment l'expression, tout à la fois égarée et douloureuse, merveilleusement reproduit par Doyen. Ce pli que le désespoir creuse si vite entre les sourcils s'était effacé du front. Les lèvres semblaient prêtes à sourire.

René de Rieux, debout au pied du sofa, attachait sur sa fiancée un regard étincelant d'amour et d'espérance.

Péline ayant repris les vêtements de deuil qu'elle portait le matin de ce même jour, lors de sa visite à la Salpêtrière, et le visage couvert d'un voile épais était agenouillée à côté de mademoiselle de Simeuse et tenait de la main gauche ce flacon dont elle avait été au moment de se servir deux heures auparavant dans la cellule de la jeune fille.

—Elle dort..... murmura le marquis.

—Oui répondit la Goule, mais le reveil est proche, ou plutôt la résurrection... Bientôt va renaître en même temps...

En prononçant ces mots Péline versait dans le creux de sa main droite quelques gouttes de la liqueur qui contenait le flacon ; elle bassina doucement avec cette liqueur les tempes de la jeune fille à laquelle elle fit ensuite respirer le flacon lui-même.

Une odeur suave et balsamique se répandit dans la chambre. Le visage de Jane, qu'on eût dit taillé dans le marbre, se colora légèrement ; les teintes douces et pures de la rose naissante reparurent sur ses joues.

Péline se tourna vers René.

—Monsieur le marquis, lui dit-elle tout bas, approchez-vous et écoutez-moi, je vous en supplie.

René s'avança vivement.

# PIANOS HAZELTON DE NEW-YORK

Repondant aux goûts artistiques les plus recherches

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve établie par un demi-siècle d'expérience.

New-York 1853 : PREMIER PRIX. Philadelphie 1876 : Diplôme d'honneur.

NEW-YERSEY 1860 : PREMIER PRIX. Médaille de Merite.

MONTREAL 1853 : DEUX DIPLOMES D'HONNEUR et PREMIER PRIX EXTRA au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL PREMIER PRIX EXTRA Classe, X. Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

1850 1850 Montréal, Province de Québec, Montréal, Province de Québec.

EXPOSITION DE LA PUISSANCE EXPOSITION DE LA PUISSANCE

Le Comité Permanent de l'Exposition de New-York, pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité de son, du mécanisme chantante, de la classe et puissance, ainsi que de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

Le Comité Permanent de l'Exposition de New-York, pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité de son, du mécanisme chantante, de la classe et puissance, ainsi que de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano ALBERT WEBER, de New-York était au nombre des plus beaux instruments exposés.

Les artistes et les amateurs sont spécialement invités à venir examiner eux-mêmes.

## L. E. N. PRATTS,

IMPORTATEUR DE PIANOS No. 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, (PRES DE L'EGLISE NOTRE-DAME.)

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de PIANOS et d'ORGUES qu'il y ait en Canada.

## Au public en général DEMERS & TALBOT

ALPH. DEMERS et E. TALBOT ARCHITECTES et Ingénieur civil.

No. 16, Côté du Passage, Levis. No. 73, rue St-Vallé, St-Roch, Québec.

Se chargent de toutes sortes de copies de plans, etc.

Immense assortiment de Meubles venant d'être reçus.

Chez OCT. LEMIEUX & Cie.

Nous avons reçu à nos entrepôts, No. 293 rue et Faubourg Saint-Jean, un immense assortiment de meubles très nouveaux que nous offrons en vente à très bas prix.

Si vous avez besoin d'une bonne machine à coudre, d'un bon piano ou d'un bon harmonium, n'hésitez pas d'aller chez FOISEY & FRERES.

C'est le plus grand établissement de Québec et il vendent à des prix et conditions qui défient toute compétition. Machines à coudre depuis 5 piastres jusqu'à 150 piastres et garanties par écrit. Vous trouverez également un assortiment d'huile et d'aiguilles de toutes sortes.

Morceaux et accessoires pour toutes sortes de machines en gros et en détail. Allez leur faire une visite avant d'aller ailleurs et vous serez satisfaits.

FOISEY & FRERES, Seuls propriétaires de la machine à coudre RAYMOND.

No. 287 Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. N. B.—Agents demandés dans toute la Province de Québec.

12 juillet. OCT. LEMIEUX & Cie., Encanteurs et marchands de meubles. 14 juillet—104



LEVIS, 19 JUILLET 1884.

LA COMMISSION ROYALE

La commission royale était destinée à nous donner des émotions. L'attention publique se partage entre le compte rendu de ses séances et le ravage du choléra.

Voici quelle est la dernière scène du drame qui a eu lieu hier.

M. Mercier venait de poser pour la dixième fois une question déjà rejetée par la Commission. M. Joly reprit alors en sous-œuvre et se mit à interroger lui-même M. Charlebois :

Question—Avez-vous payé aucune somme d'argent pendant les deux dernières années, pour les élections de l'honorable M. Mousseau en rapport avec ces élections qui, suivant vous, devaient être déduites des \$10,000 mentionnées, depuis le 7 décembre 1882 ?

Réponse—Non.

M. A. Selin, député de Rimouski, membre de la Commission, intervint lui-même alors, avec le résultat suivant :

Question—Avez-vous, en aucun temps depuis l'obtention du contrat pour la construction du palais législatif dont il est question, en récompense de l'octroi du dit contrat suivant la soumission MacMillan payé aucune somme à l'honorable M. Mousseau ou à son acquit, soit directement, soit indirectement, en argent, pour souscription électorale, en valeurs appréciables, en argent, ou autrement ?

Réponse—Non.

M. Mercier posa de nouveau la question suivante. M. Joly se chargea, en menaçant de résigner si la majorité de la Commission refusait de la laisser poser :

Devons-nous comprendre par vos réponses aux questions précédentes que vous n'avez en aucun temps, après l'octroi du contrat pour la construction du palais législatif, payé des sommes d'argent pour des montants considérables à l'acquit de l'honorable M. Mousseau soit pour élections, en rapport avec ses élections, ou autrement.

L'honorable M. Lacoste objecta. L'obtention fut maintenue par la majorité de la commission.

On vit alors la sortie piteuse de M. Joly suivie de l'évanouissement de M. Charlebois.

On comprend que tout cela est de la haute comédie. M. Mercier n'ayant pu réussir à incriminer M. Mousseau, n'ayant pu démontrer qu'il avait vendu le contrat du palais législatif à M. Charlebois, et voyant le terrain s'effondrer de toutes parts sous ses pieds, M. Joly a cru lui être immensément utile en se retirant de la Commission.

M. Mercier ne savait se plaindre. Toutes les questions vraiment légales et pertinentes ont été acceptées et posées. La majorité de la commission s'est montrée si peu partisans que l'autre jour, elle avait résolu d'envoyer M. Charlebois en prison, au cas où il ne répondrait pas à une certaine question. En plus d'une circonstance, le président a voté avec MM. Joly et Robidoux, ce qui montre qu'il n'y avait pas de parti pris de la part de la majorité conservatrice.

M. Joly s'est retiré de la commission sans prétexte qu'on ne voulait pas lui permettre de demander à M. Charlebois s'il avait souscrit de l'argent pour les élections de M. Mousseau. Il s'est contenté d'une façon flagrante, car la veille, il avait suggéré à M. Mercier de modifier une question indéfinie de façon qu'elle se rattâchât à la transaction des \$10,000. M. Mercier ne voulait pas se rendre à son désir, et le lendemain, il réussissait à dominer ce pauvre M. Joly au point que l'on sait.

M. Joly a masqué sa retraite sous le voile de l'intérêt public. Il aurait dû au moins avant de s'écouler, interroger l'honorable M. Mousseau, qui est depuis des semaines aux ordres de la Commission. Avait-il peur du témoignage de M. Mousseau ? Avait-il peur d'être obligé de rendre justice à cet homme que l'on traque de toutes manières ?

La double retraite de MM. Joly et Robidoux est une grave injustice pour M. Mousseau. Maintenant que l'on a produit à peu près tout ce que l'on pouvait trouver contre lui, on voudrait casser la Commission, afin d'empêcher la preuve de la défense.

Il s'agit de savoir maintenant si la commission peut continuer de procéder. Il serait juste que la défense fit entendre ses témoins. Et la majorité de la Commission devrait empêcher la besogne que lui a confiée la législature.

On ne peut voir plus triste déconfiture.

Voici déjà plusieurs semaines que certains de nos confrères glissent à propos d'une tache qui apparaît sur une vignette publiée par l'Electeur et représentant l'honorable M. François Langelier. On en a profité pour insinuer que M. Langelier était franc-maçon ou orangiste. Ces insinuations, à propos d'un incident, que tout typographe ou homme qui se trouve mêlé à l'imprimerie comprendrait, étaient tellement bêtes que nous étions étonné de les voir dans un journal sérieux comme le Journal de Québec. Passe encore dans un journal comme la Vérité.

M. Langelier, certes, est capable de se défendre lui-même. Mais, comme journaliste canadien-français, nous protestons contre ce genre odieux de polémique. Que l'on se combatte jusqu'à

mort au moyen d'arguments et de documents sérieux. Très bien. Mais que l'on se serve de ces enfantillages ridicules pour écraser un concitoyen, pour l'accuser même auprès des autorités ecclésiastiques, c'est plus que de la bêtise.

Quel est l'apprenti typographe qui ne sait pas que la tache qui paraissait sur le faux col de M. Langelier était tout simplement la tête de la vis qui sert à attacher la plaque de cuivre sur le petit bloc de bois ?

Eh bien ! nous avons vu des gens assez crédules pour croire que c'était là un signe maçonnique. Et ce portrait a été envoyé à Rome comme pièce de conviction contre M. Langelier.

Ceci dépasse toutes les extravagances déjà commises par les cerveaux hantés d'une certaine caste.

Il nous semble qu'on peut faire une lutte sérieuse sans recourir à ces moyens indignes. Nous sommes sûrs que nos chefs sont loin d'approuver ce genre dégoûtant de faire la guerre.

Les journaux sérieux qui ont cru devoir faire des insinuations au sujet de cet incident, —sans rien y croire mais pour la riposte sans doute—devraient le retirer, afin de laisser dans la honte et le ridicule ceux qui ont eu la triste audace de transmettre à Rome une pareille calomnie.

LES PATRIOTES DE 1837-1838 PAR L.-O. DAVID

Voilà un beau et bon livre que tout Canadien-français aimant sincèrement sa race et son pays devrait lire et étudier. C'est l'héroïque fois qui nous a donné le gouvernement responsable et toutes les libertés dont nous jouissons que M. L.-O. David a voulu raconter. Il l'a fait avec toute son âme de patriote, avec sa bonne plume d'écrivain convaincu et toujours sincère. Ce livre redit le dévouement et les sacrifices de ceux qui moururent pour nous sur l'échafaud. L'histoire doit être sans passion. M. L.-O. David, quoique provoqué, a dit les choses simplement, a montré toute la vérité. On sent à chaque page la vive émotion qui a empoigné l'écrivain et l'on se sent ému avec lui.

Le preux Clovis en entendant le récit de la passion s'écriait : Que n'étais-je là avec mes Frères ? Quel est celui, d'entre nous, qui, après avoir lu les pages que vient de nous donner l'écrivain patriote, ne voudrait pas avoir été dans les rangs des combattants de St-Charles et de St-Denis ?

On peut avoir les idées que l'on voudra sur les révolutions, on peut discuter si les patriotes avaient le droit de se révolter, on peut blâmer ces hommes estimables de n'avoir pas su s'arrêter à temps dans la voie de l'insurrection, mais qui voudra nier sans mentir à l'histoire et à son sang, la noblesse de leurs motifs et la sincérité de leur patriotisme ?

Quand on se souvient des paroles éloquentes que prononga le célèbre lord Brougham, quand on sait que des anglais innocents ont décliné de voir à cette rébellion les bienfaits d'une constitution semblable à celle de l'Angleterre, on peut être fier des patriotes de 1837-38.

Le livre de M. David arrive à point. C'est une noble revendication contre des attaques récentes, aussi un peu heureuses que méprisables. Pas un mieux que lui ne la pouvait faire. Il a consacré quinze ans de sa vie à colliger les documents, à fouiller les archives, à consulter la tradition.

Il a su faire une œuvre qui restera. Il n'a pas voulu faire l'apologie de la révolte, mais son désir a été de prouver que les griefs des patriotes étaient sérieux, leurs motifs honorables, leur patriotisme incontestable, leurs sacrifices et leur dévouement héroïques, le résultat de leurs actes utile à la liberté, à l'avenir de leur pays.

C'est à le véritable terrain sur lequel il faut se placer.

M. David s'est borné à raconter simplement les faits, et ils sont pleins d'éloquence. M. s'est appuyé presque toujours sur l'opinion d'hommes étrangers et souvent peu sympathiques à notre nationalité, d'ennemis déclarés mêmes des patriotes, on ne pourra pas le taxer d'exagération.

La postérité ratifiera l'admiration de M. David.

On s'enthousasmera avec lui au récit de la mort héroïque de Chénier, on pleurera en lisant le testament politique et national de Lorimier ; on s'apitoyera sur le sort de l'infortuné Daquet.

Puisse ce livre être lu dans les familles. Puisse-t-il inculquer à la génération qui s'élève l'amour de la patrie, le respect et l'estime de ceux qui ont poussé pour nous le sacrifice jusqu'à la mort. Dans ce temps de la vie pratique qui salutaris exemple à rappeler.

M. David termine ainsi son éloquent apothéose :

De Lorimier, Cardinal et Daquet ! vous avez offert à Dieu vos souffrances et votre martyre pour le bonheur et la liberté de votre patrie. Vous savez que Dieu regarde avec complaisance les pays où le sang a coulé pour les causes saintes et nationales, et qu'il pardonne beaucoup aux nations qui ont beaucoup souffert.

Le sang que vous avez versé pour la liberté mérite d'être mêlé à celui que nos ancêtres ont répandu pour la foi et

la civilisation. Vos sacrifices font partie de notre héritage national.

Acceptez l'offrande de ce livre.

Puisse les larmes que le récit de vos souffrances fera couler et les sentiments généreux qu'il inspirera vous prouver que le patriotisme n'est pas éteint dans le cœur de vos compatriotes, et que votre souvenir vivra aussi longtemps que la nationalité canadienne-française sur les rives du Saint-Laurent. Pardonnez à ceux qui vous insultent, car ils ne savent ce qu'ils font.

J. E. R.

UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Nous avons annoncé l'autre jour la démission de l'honorable M. Pipes, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Le gouvernement n'est pas encore reconstitué, le lieutenant gouverneur étant absent de la capitale.

Le nouveau cabinet, dit-on, se composera comme suit : MM. W. S. Fielding, premier ministre et secrétaire provincial ; W. T. Pipes, procureur général ; A. McGilivray, commissaire des travaux publics et des mines ; M. A. Gayton, président de la chambre.

On découvre peu à peu quels sont les moyens dont on s'est servi pour essayer de détruire auprès des autorités religieuses à Rome, l'université-Laval, son enseignement et ses professeurs. L'Etendard publiait dernièrement une déclaration datée du vingt-six d'octobre 1881. Cette déclaration est signée de M. Alexis Pelletier (autrefois dit Luigi) et par son vicario. Voici ce que l'on y dit :

"Dans le cours de juin de la présente année, nous avons rencontré Hughes Filatrault, Ecr. médecin, résidant en la paroisse de St Timothé, dans le dit district de Beauharnois, qui nous a dit, en causant avec nous, qu'il n'avait signé aucune requête contre l'Université Laval, parce qu'il avait puisé à ses connaissances médicales, mais que tout de même, il était opposé à cette Université. La raison qu'il en a donnée c'est que, étant élève de cette institution, l'un des professeurs de la dite institution, qui y a encore sa chaire aujourd'hui, le docteur Sewell, protestant et franc-maçon, le sollicita fortement, lui et l'un de ses confrères, M. Robitaille, actuellement Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec, de s'agréger à la franc-maçonnerie. Il ajoute qu'il a assisté, en conséquence, trois ou quatre fois, aux assemblées tenues par les franc-maçons et qu'il était sur le point de s'agréger à la secte, lorsque l'abbé, dans sa conscience, le consulta, sur son parti à prendre, un prêtre, le Révérend Messire Léon Gingras qui l'en détourna et il suivit son conseil. A ce propos, M. Filatrault faisait remarquer combien il est dangereux d'avoir de tels hommes pour professeurs dans l'Université Laval."

Cette déclaration, qui date de 1881, n'a pas dû rester enfouie au fond d'un secrétaire. Elle a dû servir à quelque chose. Ce doit être évidemment un des documents formant partie du dossier qui fut transmis à Rome dans l'affaire de Laval.

LE CHOLERA

Le télégraphe nous transmet une nouvelle qui n'est pas encourageante ; l'Angleterre est menacée par l'épidémie, ce qui est le danger qui se présente. Ainsi nous apprenons que le steamer St-Dunstan, venant de Marseille, est entré hier dans la rivière Mersey, sur les bords de laquelle s'élève Liverpool, et que deux personnes sont mortes du choléra pendant la traversée. Le steamer a été mis en quarantaine, et toute communication avec le rivage lui est strictement défendue.

Il y a eu 14 décès causés par le choléra à Toulon pendant la journée de jeudi. Hier on a enregistré 16 décès. La maladie continue toujours. Les habitants quittent la ville par centaines.

A Marseille, 23 personnes sont mortes du choléra jeudi, et hier on a compté 58 victimes de l'épidémie.

Le choléra vient de se déclarer à Arles, située à 84 kilomètres de Marseille. Il y a déjà eu 3 décès en cet endroit.

Le consul général américain, M. Walker, télégraphie de Paris qu'il n'y a pas encore eu de cas de choléra dans la capitale de la France et que l'état sanitaire de cette ville est très satisfaisant.

L'EXPEDITION GREELY

NOUVEAUX DETAILS

Les détails de ce matin nous donnent de nouveaux détails sur l'expédition de Greely et le sauvetage des huit survivants.

M. Greely et son parti ont passé deux hivers au fort Conger à faire des explorations scientifiques. Ensuite les explorateurs levèrent le camp et se dirigèrent vers le sud-ouest. Cette traversée fut des plus orageuses ; ils eurent à lutter contre les tempêtes, la glace et le froid.

Arrivés au Cap Sabine, ils élevèrent une maison de pierre qu'ils couvrirent de voiles et des débris de leurs embarcations. Le quartier général fut établi au Cap Sabine le 29 septembre.

Pendant tout l'hiver, les explorateurs

furent forcés de vivre à la ration ; on utilisa à toute espèce de nourriture qu'on put trouver. Six semaines avant le sauvetage, les vivres manquèrent, et les explorateurs durent se nourrir d'algues, de chevrottes, de phoques et de sassafras.

La mort commença à exercer ses ravages parmi l'expédition au mois de janvier ; un explorateur succomba au scorbut. Le 25 avril, le lieutenant Lockwood et Rice, le photographe, perdirent la vie en voulant procurer à leurs camarades mourant de faim, environ 200 livres de viande que l'on supposait être cachée dans un endroit appelé Bad Creek, à une distance environ de quinze milles du campement. Israël, l'astronome, a péri le 27 mai ; le lieutenant Kisingbury est mort le 1er juin, et le Dr Pavy, le naturaliste, le 6 du même mois. Les deux Esquimaux ont aussi succombé, l'un est mort de faim, et l'autre s'est noyé. Elison s'est gelé d'une manière effrayante, et on a dû le transporter à bord du Bear, sur lequel il est mort quelques jours plus tard.

Le sauvetage a été effectué le 23 juin dans les circonstances les plus difficiles. Le Thetis et le Bear se trouvaient à 300 verges environ du rivage ; il fallait alors un vent d'une extrême violence, et les glaces s'étendaient à perte de vue. On a dû transporter Greely et les autres survivants à bord d'une chaoupe à vapeur et regagner ensuite les navires. Pendant la traversée la chaoupe faillit chavirer plusieurs fois.

Voici dans quel état se trouvaient les naufragés quand ils ont été recueillis par le commandant Schley.

Le sergent Long, de l'expédition de Greely raconte que Brainard et lui ont été les premiers à entendre les sifflets des bateaux de sauvetage. Ils aidèrent leurs compagnons à sortir de la tente ; Long monta sur un rocher d'où il pouvait voir au loin et aperçut leurs sauveteurs qui s'approchaient. Il redescendit, releva le pavillon du campement que la tempête avait abattu et le tint élevé pendant deux minutes, c'est-à-dire aussi longtemps que lui permirent ses forces, et se dirigea ensuite vers le petit vaisseau. Quelques minutes plus tard il tombait dans les bras du capitaine Maurice Connel, qui est encore très faible, disait quelque jours après ce moment, qu'il n'avait aucun souvenir de ce qui se passa alors ; il n'entendait pas les sifflets des bateaux lorsque ses compagnons essayèrent de le faire sortir de son état de torpeur, et quand ils lui dirent qu'ils étaient sauvés, il ne sut que leur répondre ; " Pour l'amour de Dieu, laissez-moi mourir en paix." Quelques gouttes d'eau de vie le ranimèrent et l'arrachèrent à une mort qui ne pouvait être éloignée de de quelques heures.

Afin de ne pas succomber aux atteintes du froid, on avait adopté la règle de ne laisser dormir personne pendant plus de deux heures consécutives ; on se réveillait brusquement pour se livrer à des mouvements qui rétablissent la circulation du sang. Cette précaution était absolument nécessaire pour secouer un engourdissement qui aurait pu être fatal.

On dit que les survivants seront transportés d'abord à Portland, où le climat semble plus favorable à l'état de leur santé. On se prépare à leur faire une grande démonstration à leur arrivée.

Le parti de Greely a fait des explorations sur une étendue de 2,400 milles. Heureusement que le travail de l'expédition n'est pas perdu, car M. Greely a pu importer les plans, les croquis, etc. de tout ce qu'il a vu d'intéressant.

M. Greely s'est rendu plus loin qu'on a jamais été ; il a atteint sur la côte du Groenland la latitude 83 degrés 25-50, et au moyen d'instruments ses observations se sont portées jusqu'à la latitude 85.35, à un cap qu'il a appelé Lincoln.

NOTRE JOURNAL.

Le Quotidien de Lévis vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Nous offrons à cette occasion nos meilleurs souhaits à notre excellent confrère, dont l'éloge n'est plus à faire. —Pionnier de Sherbrooke.

Le Quotidien vient de prendre sa sixième année d'existence. Nous lui offrons à cette occasion nos plus sincères félicitations et nos souhaits de prospérité. —L'Union des Cantons de l'Est.

NOBLE DEVOUEMENT

Se Sainteté Léon XIII a donné ordre à tous les prêtres desservant les districts infestés par le choléra de demeurer à leur poste. Il a placé un fonds à la disposition des évêques dans le cas d'urgence. On applaudit aux généreux qui exposent leur vie sur le champ de bataille pour la plus grande gloire de la patrie, que ne doit-on pas dire de ces prêtres dévoués qui font le sacrifice de leur vie, affrent le plus dangereux des fléaux, pour donner leurs soins aux pauvres infectés ?

—Le Rénovateur des Cheveux de Hal est le plus facile à appliquer, il est aussi plus propre parmi les préparations rivales.

LA QUARANTAINE

Quarante-six animaux appartenant à M. Pope, de Cook-bire, et appartenant à M. Sandford Fleming, de Toronto, ont quitté la quarantaine de Lévis, jeudi soir, et ont été expédiés par voie ferrée à leur propriétaire respectif. Les animaux de M. Pope étaient magnifiques, une vache, entre autres, a excité l'admiration de tous ceux qui l'ont vue. Voici l'appréciation que nous en trouvons dans le Canadian Stock-Raiser's Journal, dont l'un des collaborateurs a visité dernièrement la quarantaine :

"Quelle magnifique vache Hereford ! Nous doutons fort qu'on puisse trouver son égale dans le pays. Cette vache, élevée par M. S. Robinson, de Lynhalos, Kingston, en Angleterre, a gagné un second prix à l'exposition de Cambridge, en 1881 ; un second à Sudlow, un premier à Newport en 1881, et à Hereford, en 1882 ; un second à Dudley, et à la Royal en 1882 ; un premier à Hereford en 1883 ; un premier à Shropshire, à West Midland et à Sudlow, et un second à la Royal la même année. La vache est âgée de sept ans et a la taille d'un boeuf. Elle coûte la somme de 400 guinées."

Plus loin, le correspondant parle en termes flatteurs de la quarantaine. "La quarantaine, dit-il, embrasse aujourd'hui une étendue de 84 acres, sur lesquelles s'élèvent un grand nombre de hangars et de cours, séparés par des clôtures solides. Les hangars sont très propres et les cours spacieuses. Dans chaque hangar, on a ménagé un compartiment pour la nourriture et la litière. La nourriture se compose de foin et de grains de première qualité."

Nous ajouterons pour l'information de nos lecteurs que cette nourriture est fournie par M. Laetance Marquette, et que la quarantaine est confiée à l'habile direction du docteur Couture, de Québec. M. W. Walsh est le gardien. Toutes les personnes qui visitent la quarantaine n'ont que des éloges à adresser au surintendant, M. Couture, et à ceux qui sont chargés de l'aider dans sa rude tâche.

TELEGRAPHIE.

ANGLETERRE

Londres 18 juillet.

Sir Hatkin Williams, juge du banc de la Reine, est mort.

—Les officiers de santé organiseront un service d'hôpitaux par toute la ville afin que si le choléra éclate, les patients pourront y être transportés immédiatement.

—Le comité de la Chambre des Communes a consenti à recommander un prêt de cent quarante millions au gouvernement des Indes, pour favoriser l'extension de son système de chemins de fer.

Ce prêt a été motivé par le rapport fait, en 1879, par les commissaires chargés de s'enquérir des causes de la famine qui sévissait alors aux Indes. Ce rapport annonçait que la construction de cinq milles de chemin de fer était chose nécessaire pour prévenir de nouvelles famines en ce pays.

—La conférence égyptienne terminera ses délibérations en adoptant le rapport de la commission spéciale, ayant trait : à la suppression du fond d'amortissement égyptien, une réduction temporaire de 5 à 10 pour cent d'intérêt sur les actions du Canal de Suez possédées par le gouvernement anglais, une taxe sur la propriété foncière au pouvoir des étrangers en Egypte, la création d'un monopole sur la vente du tabac et la limitation du temps pendant lequel l'armée anglaise pourra occuper l'Egypte.

FRANCE

Paris, 18 juill.

On annonce officiellement que la Chine a donné à la France un commencement de satisfaction. L'empereur a donné ordre aux troupes chinoises d'évacuer Lai-Ki, Lang-Sou et Kouang-Li et de se retirer du côté des défilés conduisant à Yan-Nan, Kouang-Sou et Kouang-Li. L'évacuation sera accomplie n'ici à un mois.

ITALIE

Rome, 18 juill.

Le Pape a confirmé la nomination du R. P. Schultz de Philadelphie, comme directeur du collège américain de cette ville.

ALLEMAGNE

Berlin, 18 juill.

Le Dr Schweinfurt, explorateur américain, demande à l'Angleterre de venir au secours du général Gordon qui, dit-il, a été abandonné, et dont la situation est déplorable, étant obligé de défendre sa propre résidence contre l'ennemi qui augmente de plus en plus en nombre.

L'Allemagne et la Russie ont pris des arrangements à l'égard des anarchistes. A l'avenir, les Russes ne pourront pas séjourner en Allemagne sans une permission des autorités russes.

RUSSIE

St-Petersbourg, 18 juill.

La peste a fait son apparition à Khars et à d'autres endroits ; le lian a été importée de la Perse. Le cordon sanitaire n'a été d'aucune utilité, 800 personnes sont mortes à Bedra pendant le mois de mai.

PORTUGAL

Lisbonne, 18.

Une terrible tempête s'est déchaînée dans le voisinage de cette ville. La récolte a été endommagée pour une valeur de vingt mille louis.

CHINE

Shanghai, 18.

La situation à P-kin est très critique par suite du différend survenu entre Li Hung Chang et Tso-Tsun-Chang par rapport à la conduite à tenir vis-à-vis de la France.

La flotte française doit bombarder la petite ville de Fou-Chou.

L'apparition de la flotte française a eu pour effet de relever le courage et le pres-

GRAND INCENDIE

La corderie en feu

A une heure, une immense leur nous indique que le feu consume la corderie à Beaufort. Nous présumons que c'est la foudre qui a allumé, cet incendie. Détails à lundi.

Vente a l'encan

D'UNE MAGNIFIQUE MAISON A Notre-Dame de Lévis JEUDI LE 24 JUILLET sur les lieux Rue Saint - Etienne

M. THADEE LACHANCE, Pilote

Nous avons reçu instruction de M. Urie Michaud, de vendre à l'encan, JEUDI, LE 24 JUILLET sur les lieux la magnifique maison en briques à deux étages toit français avec terrain, mesurant 50 pieds de front, sur 156 pieds de profondeur, hangars, caves, jardin, arbres fruitiers, etc., etc.

Cette propriété contient deux logements et est située au centre de la ville de Lévis, dans un des plus beaux sites possibles. Les conditions seront connues le jour de la vente. La vente sur les lieux à 10 heures a. m. précises.

La maison pourra être visitée, mardi le 22 de 2 à 6 heures après-midi, le propriétaire se trouvera sur les lieux où l'on pourra avoir tous les renseignements. OCTAVE LEMIEUX & Cie. Encanteurs. 15 juillet - 5 f



CHEMIN DE FER Intercolonial

Soumissions pour l'embranchement d'Indiantown.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES adressées au soussigné et endossées comme suit: Soumission pour l'embranchement d'Indiantown seront reçues jusqu'à samedi, le 30 août 1884. Cet embranchement s'étend de Derby Station à Indiantown, une distance d'environ 14 milles.

Les plans et les conditions pourront être vus le et après le 23 juillet au bureau de la station de Newcastle et aussi au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton où l'on pourra se procurer les blancs de soumissions.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt égal au 50% du montant de la soumission.

Ce dépôt peut être fait soit en espèces, soit par un chèque accepté par une Banque, et il sera forfait si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accepter le contrat s'il lui est accordé, ou si après avoir passé le contrat il refuse de compléter l'ouvrage tel que mentionné dans le contrat.

Si la soumission n'est pas acceptée, le dépôt sera remis.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs préparés exprès.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions données.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B. 16 juillet 1884.



CHEMIN DE FER Intercolonial

Soumissions pour un embranchement partant de la station de Métapédia.

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées comme suit: SOUMISSIONS POUR L'EMBRANCHEMENT DE LA STATION DE MÉTAPÉDIA seront reçues jusqu'à samedi, le 30 AOUT 1884 pour le prolongement est de la station de Métapédia, une distance d'environ 20 milles.

Les plans et les conditions peuvent être vus le et après le 31 juillet au bureau de la station à Métapédia ainsi qu'au bureau de l'ingénieur en chef, Moncton où les blancs de soumissions peuvent être obtenus.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt égal au 50% du montant de la soumission.

Ce dépôt peut être fait soit en espèces, soit par un chèque accepté par une Banque, et il sera forfait si le soumissionnaire néglige ou refuse d'accepter le contrat s'il lui est accordé, ou si après avoir passé le contrat il refuse de compléter l'ouvrage tel que mentionné dans le contrat.

Si la soumission n'est pas acceptée, le dépôt sera remis.

Les soumissions doivent être faites sur des blancs préparés exprès.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions données.

D. POTTINGER, Surintendant en chef. Bureau du chemin de fer. Moncton, N. B. 16 juillet 1884.

Tempête — Au moment de mettre sous presse, une tempête a éclaté sur notre ville.

Rien n'y a manqué: pluie torrentielle, vent de sud ouest violent, éclairs et tonnerre. Nos rues sont couvertes en véritables torrents.

MARITIME

La somme d'argent perçue à la maison des douanes de Québec, dans la journée d'hier, s'élève à 1,488 piastres.

—Le steamer Inverall qui s'est échoué vendredi dernier, à l'extrémité est de l'île Pictou n'a pas encore été renfloué. Le bateau de sauvetage Relief est sur le lieu du naufrage depuis lundi, mais n'a encore rien fait. Il y a aussi plusieurs sa-phandriers.

—Etat comparatif des arrivages et tonnages d'outre mer, en 1883 et 1884, jusqu'au 18 juillet inclusivement: 1883—321 vaisseaux... 264,209 tonnes 1884—324 " ... 255,037 "

Plus 3 Plus en 1883 9,172 Nombre des steamers océaniques arrivés jusqu'à ce jour et comparé avec la période correspondante de 1883: 1883—114 steamers... 189,493 tonnes 1884—108 " ... 182,628 "

Plus 6 plus en 1884 6,865 Des provinces maritimes, le nombre des vaisseaux a diminué de 9 et le fret a baissé de 6,921 tonnes.

Béces.

LÉTOURNEAU.—En cette ville, le 18 du courant est décédé à l'âge de trois mois et 14 jours, Joseph-Pierre-Arthur, enfant de Philippe Létourneau. La sépulture aura lieu demain, à 11 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POZER.—Le 18 courant, est décédé à St-George, Beauséjour, l'honorable Christian Henry Pozer, membre du Sénat, à l'âge de 48 ans. Les funérailles auront lieu à St-George, le mardi 22 courant, à 11 heures, a. m.

Les parents et amis du défunt sont respectueusement priés d'y assister.

Lisez bien et Souvenez-vous

Le soussigné informe le public qu'il vient d'être nommé agent pour la vente des BIERES et PORTER de BOSWELL, la plus pure de toutes les Bieres étant faite avec les meilleurs grains et du houblon de meilleure qualité.

Faites toujours usage de cette Bière dans l'intérêt même de votre santé. Demandez à vos épiciers la BOSWELL et vous serez entièrement satisfait.

Toute commande qu'on voudra bien lui envoyer sera servie immédiatement, aux prix de la brasserie.

THIBAUT & Cie, Lévis. 18 juillet.—lm

Société des Journaliers de navire

Section No. 3

Il y aura Samedi soir Le 19 Juillet A SEPT HEURES DU SOIR, DANS LA MAISON DE M. DUMONTIER

Une assemblée générale spéciale des membres de la Société des Journaliers de navires, section No. 3, pour affaires de la plus haute importance.

Tous les membres sont priés de s'y rendre. Par ordre, H. RUEL, Secrétaire. L. SAMSON, Président.

Quemin de fer intercolonial ARRANGEMENT POUR LA 1884 Saison d'été 1884

Le et après LUNDI, le 2 JUIN

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit: Départ des trains de Pointe-Lévis pour Halifax et St-Jean..... 8.05 a. m. Pour la Rivière-du-Loup..... 1.20 p. m. Pour la Rivière-du-Loup..... 6.00 p. m.

De la station de Lévis. Arrivé à Lévis. 8.05 a. m. 8.20 a. m. 9.05 a. m. 9.10 a. m. 1.25 p. m. 1.40 p. m. 6.35 p. m. 6.40 p. m.

Trains arrivant à Lévis. De Halifax et Saint-Jean. Arrive à Lévis à 7.31 p. m., quitte à 7.40 et arrive à Pointe-Lévis à 7.45 p. m.

Express local. Arrive à Lévis à 1.40 p. m., quitte à 1.50 et arrive à Pointe-Lévis à 1.55 p. m.

Train de fret. Arrive à Lévis à 5.13 quitte à 5.18 et arrive à Point Lévis à 5.25 p. m.

Train d'accommodation. Arrive à Lévis à 4.57 a. m. quitte à 5.02 et arrive à Pointe Lévis à 5.07 p. m.

Les chars Pullman laissant Lévis, les samedis, Jundis et samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent le Lundi, Mercredi et Vendredis, se rendent directement à St-Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de l'Etat.

On peut acheter des billets et recevoir toutes informations au sujet du chemin et du tarif des voyageurs et du fret de T. LAVERDIÈRE 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer,

COURRIER DE QUEBEC

Militaire.—Jedi matio, à la Citadelle, le lieutenant Irwin, inspecteur d'artillerie de la Puissance, a fait l'inspection de la batterie A. Tout a marché parfaitement et l'inspecteur n'a eu que des éloges à adresser aux officiers et aux hommes.

En correctionnelle.—Philippe Beaudoin, convaincu de vol, a été condamné à 4 mois de prison.

Charles Finley, accusé du vol d'une horloge et d'une lampe appartenant à M. Molony, avocat, est renvoyé en prison en attendant l'instruction de son procès.

Un matelot du navire Arran pour désertion est condamné à 4 semaines de prison.

Un mandat a été émané pour l'arrestation d'un commis de nouveauté accusé d'adultère et batterie.

Choses et autres.—Il n'y a pas eu de séance du conseil municipal, hier au soir.

—Nous avons eu hier la première belle journée depuis plus de 15 jours. La pluie a fait place à la chaleur. Si c'est incommode pour les habitants des villes, cela fait énormément l'affaire des campagnards, à cette époque de la fenaison.

—La pose de la pierre angulaire aux entrepôts de la douane se fera le 28 du présent mois. L'honorable ministre des travaux publics, sir Hector Langevin, les membres de la Commission du havre, de la Chambre de commerce, du conseil municipal et la presse ont été invités.

Incendie.—Un feu après une heure ce matin, les pompiers étaient appelés pour éteindre un incendie qui venait d'éclater dans des hangars en arrière d'une magnifique maison située à l'angle de la Grande Allée et de la rue Saint-Augustin.

L'alarme sonnée à la boîte 73, la leur que projetait l'incendie, a fait croire un instant que le feu consumait les magnifiques édifices du parlement. En quelques minutes des centaines de spectateurs se trouvèrent réunis autour du foyer de l'incendie. A cette heure, l'eau n'a qu'une faible pression dans ce quartier, et les pompiers, malgré leur activité, ne purent de suite se rendre maîtres des flammes qui ne se propagèrent pas plus loin, cependant, grâce au temps calme que nous avons.

La perte est évaluée à 500 piastres.

Notes personnelles.—MM. Faucher de Saint-Maurice et Paul DeCaz's sont allés faire une excursion dans le bas du fleuve, en compagnie de M. J. U. Gregory, du département de la marine et des pêcheries.

—L'honorable juge Dubuc, de Manitoba, est arrivé à Québec et loge au Saint-Louis.

—L'honorable J. Fyan est allé à Sorel pour affaires concernant son ministère.

M. W. Sheppard, inspecteur des postes, est parti pour la Malbaie, où l'appellent certaines affaires concernant ce département.

—M. Compton et M. Thibault, secrétaire de la commission des arbitres, sont allés à l'île du Prince Édouard pour régler la réclamation de John Smyth, de Richmond, contre le ministère des chemins de fer, au sujet d'une expropriation de terrains.

Disparu.—D'puis mercredi, le 16, un nommé Victor Wagner a quitté la résidence de ses parents sans dire où il allait. On ne l'a pas vu depuis.

C'est un enfant âgé de 13 ans. Veste son signalement: Il porte pantalons gris, gilet noir, pardessus (bleu) jaune, chapeau noir, chemise de coton bleu barré, et demi-bottes françaises.

La famille, qui réside à Québec, rue Grant, No-33, recevait avec la plus vive reconnaissance le moindre renseignement sur son compte.

Tous les autres journaux français et anglais de la province sont priés de reproduire.

Pique-nique.—C'est mercredi prochain qu'a lieu le pique-nique annuel de la Ligue nationale irlandaise. On ira à Portneuf par la voie du Nord. Le voyage promet d'être magique.

Le choléra.—Les journaux signalent tous les coins et recoins d'où s'exhalent de mauvaises odeurs. C'est leur devoir comme c'est aussi celui de tout le monde de faciliter la besogne du conseil d'hygiène.

Actions en Cour supérieure.—Les actions suivantes ont été inscrites en Cour supérieure: La Banque des Marchands contre John Arthur Powell, de Notre Dame de Lévis, action de \$10,000 pour dette découlant de la ci devant raison sociale De Wolf et Powell.

Céline Aurélie Larochelle contre Napoléon Labrière, de St-Anselme, action en dommages de \$1,000.

La Banque Union contre William Henry, De Wolf et John Arthur Powell, action de \$12,653 33 sur lettre de change.

En détention.—La goélette Aurora, à bord de laquelle on a saisi une certaine quantité de boissons a été placée au chantier Davie, sous la surveillance d'un officier de douane. Elle sera détenue en cet endroit jusqu'à ce que le ministère des douanes se soit prononcé dans cette affaire de contrebande. Quant au capitaine Charette, il est parti pour la Rivière-à-Loup.

Construction.—On doit commencer sous peu sur le quai Lauzon, la construction d'un bâtiment destiné à recevoir le charbon pour l'Intercolonial. On va construire aussi à l'extrémité de la halle Lauzon un hangar pour le fret, et un peu plus loin, sur les terrains de M. Sanson, un grand entrepôt. Ces travaux vont donner de l'ouvrage à un bon nombre d'hommes.

Aux Etat Unis.—Nous apprenons que les cabaleurs du parti républicain aux Etat-Unis ont résolu de cultiver d'une façon toute particulière le vote canadien-français. Non contents d'agir dans ce sens de l'autre côté de la frontière, ils se sont même adressés ici, par l'intermédiaire, pour obtenir des orateurs et des agents d'élections.

Inauguration.—L'inauguration de l'embranchement Saint-Charles a lieu cette après-midi. Un convoi spécial quittera la station du Grand-Tronc à deux heures et demie. Nous n'avons pas entendu dire qu'aucune invitation n'avait été adressée soit au conseil municipal, soit à la chambre de commerce. Il n'y aura probablement que les principaux administrateurs de quelques voies ferrées et les ingénieurs.

Désinfecté.—La nouvelle qu'un vaisseau venant d'un régime où le choléra existe était entré dans le port de Miramichi est confirmée. Seulement, les députés d'Ottawa de ce matin nous rapportent que le ministère de l'Agriculture, en apprenant la chose, a donné instruction de faire examiner soigneusement le vaisseau et de le désinfecter.

Changements.—Nous n'avons pas le temps de faire aujourd'hui les changements à l'indicateur du chemin de fer Intercolonial, mais pour l'information de nos lecteurs, disons que le train de vitesse partira du Grand-Tronc le matin à 8 heures, arrivant 5 minutes plus tard à Lévis, d'où il repartira à 8 20 heures. Il en est de même pour les autres trains.

Singulier.—On nous fait observer une chose qui ne manque pas en effet d'être assez singulière. La compagnie du Grand-Tronc aurait deux tarifs ou quelques employés fort distraits. La semaine dernière, deux industriels recevaient du même endroit, de la même manufacture, deux machines exactement semblables. L'un a payé \$7.60 de fret, l'autre \$8.64. Comme on le voit, le fait vaut la peine d'être signalé. Les administrateurs de cette ligne de chemin de fer ignorent sans doute ces irrégularités.

La tempérance.—Le comté d'Arthabaska vient d'adopter le Scott-Act sur une division de 1487 contre 225. Ces derniers ont fait des résistances inouïes, paraît-il. L'Union des cantons de l'Est dit que les hôteliers et leurs amis ont eu recours à tous les moyens, pour tromper les électeurs. Les visites, les circulaires imprimées et distribuées par milliers, la boisson répandue à flot le cabale de jour et de nuit, tout a été mis en œuvre pour empêcher le comté de se rallier aux amis de la tempérance.

Malgré cela l'immense majorité s'est prononcée en faveur de la prohibition de la boisson.

Notre souffrance souhaite que cette conduite trouve des admirateurs dans les autres comtés de la province. Nous croyons que plusieurs comtés suivraient ce bel exemple si quelqu'un prenait l'initiative.

Accident.—Ce matin, un jeune garçon du nom de Laeroix, demeurant à St-Anselme, conduisant une voiture à Sillery, lorsque tout à coup le cheval eut peur et prit l'épouvante. Ne pouvant parvenir à maîtriser l'animal et craignant d'être tué quelque part, le jeune homme s'élança hors de la voiture. En tombant l'efforté s'est fracturé la jambe. On l'a transporté chez ses parents après avoir reçu les soins d'urgence qu'exigeait son état.

Pèlerinage.—C'est lundi, le 28 juillet, qu'aura lieu le pèlerinage annuel des fidèles de la ville de Lévis sous la direction du révérend M. Antoine Gauvreau, curé de la communauté.

Nécrologie.—On annonce la mort subite du sénateur Pozer, arrivée hier, à Saint-George, Beauséjour. Il n'avait que 48 ans.

Attention.—Nous prions nos lecteurs de lire l'annonce de M. Thibault, agent pour l'excellente bière de Boswell.

Bénédiction.—C'est demain, à 4 hrs, qu'a lieu la bénédiction de la pierre angulaire du corps principal de l'Hospice Saint-Joseph de la Délivrance. M. le grand vicario Légaré présidera la cérémonie. Les citoyens de Lévis sont invités à s'y rendre et à verser leur obole.

Pour le teint il n'y a rien de mieux que la Salsepareille d'Ayer. Elle donne les coloris de la santé au visage pâle et bête.

fig. du parti chinois qui désire la paix. On discute actuellement la question de l'indemnité.

QUÉBEC

Montréal, 18 juillet. Plusieurs capitalistes américains se proposent d'ouvrir un grand établissement d'huile et de pétrole à Longueuil.

ONTARIO

Ottawa, 18 juillet. Le ministère de l'Agriculture prend toutes les mesures possibles pour empêcher que le choléra fasse apparition dans le pays. Ayant appris qu'un bâtiment venant d'une ville où règne l'épidémie, était arrivé à Miramichi, le gouvernement a donné ordre de faire une inspection rigoureuse.

Toronto 18 juillet.

Charles Sanderson, du cauteau de Scarborough, s'est suicidé hier en avalant une dose de vert de Paris.

COURRIER DE LEVIS.

Pierre angulaire.—La bénédiction de la pierre angulaire de l'Académie du Sacré-Cœur de Saint-Romuald, aura lieu, dimanche prochain, à 2 heures et demie de l'après-midi.

Le départ du bateau Lévis aura lieu de Québec à 1 heure et demie, et le retour à 5 heures.

La fanfare de Saint-Romuald jouera à bord du bateau aller et retour, ainsi que sur le lieu de la cérémonie.

Maladie du bétail.—On éveille l'attention des expéditeurs d'animaux sur une épidémie qui révit sur le bétail du Montana. L'exportation projetée d'un certain nombre d'animaux de cet état, exportation qui doit se faire, dit-on, en passant par le chemin de fer Pacifique canadien, fait craindre que la maladie ne se communique dans le pays. Nos expéditeurs ont demandé au ministre de l'Agriculture d'établir une quarantaine sur nos frontières.

Recettes.—Les recettes du chemin de fer du Grand-Tronc, pendant la semaine écoulée le 12 juillet, ont réalisé la somme de 323 250 piastres, soit 35,277 piastres de moins que pendant la semaine correspondante de 1882.

The Woman's Physician est un ouvrage médical très utile pour les dames seulement. Réponses complètes à toutes les questions que la modestie empêche de faire à un médecin. Donne les causes et symptômes de toutes les maladies du sexe, avec guérison certaine pour chacune en un langage clair, écrit par des femmes qui ont fait une étude de ces maladies. Les choses sont dites d'une manière délicate et peuvent être lues par toutes les femmes, jeunes ou vieilles. Il est recommandé par plusieurs femmes médecins comme un guide sûr pour le sexe. Très bien relié et illustré envoyé par la maille pour \$1.00. Adresse: Rochester Publishing Co 32 33 et 33 1/2, Osborn Block, Rochester, N. Y.

Désertion.—Le télégraphe a rapporté aux chefs de police des grandes villes qu'un soldat s'est évadé de la prison de Saint-Jean d'Iberville.

Nouvelle religieuse.—Mgr l'évêque de Rimouki a terminé, le 14 courant, sa tournée pastorale, comprenant la Gaspésie et la Baie des Chaleurs. Il était accompagné de Mgr Gay et de son secrétaire, le révérend M. Cloutier.

Mgr Gay, qui est actuellement à Québec, doit s'embarquer pour se rendre en mission à Ristigouche.

C'est à sa demande que Mgr de Rimouki l'envoie dans cette mission, qui est depuis quelque temps, privée de pasteur.

Conversions au catholicisme.—Il y a, par une statistique que dimanche dernier à l'église St-Patrice de Montréal, que depuis 1850, sept cent quinze protestants ont embrassé la religion catholique dans cette église.

Le "Monde Illustré".—Ce beau journal devient tous les jours de plus en plus populaire. Ses propriétaires, MM. Berthiaume et Sabourin, n'épargnent rien pour en faire une publication de premier ordre. Nous espérons que leurs efforts pour doter le Canada d'un journal illustré, qui peut rivaliser avec les meilleurs journaux étrangers du même genre, seront récompensés.

Le Monde Illustré donne chaque mois à ses lecteurs des primes au montant de 200 piastres. Le tirage se fait dans une salle publique par trois personnes choisies par l'assemblée.

Le prix de l'abonnement à cet excellent journal est de \$3 par année, \$1.50 pour 6 mois et \$1 pour 4 mois, payable d'avance. Bureau: 25, rue Saint-Gabriel, Montréal.

Arrestation.—Nous venons de recevoir des nouvelles de notre petite aventurière. Ayant voulu continuer du même train son métier d'esclave à Kingston, elle a été arrêtée et condamnée à un an de prison. Son vrai nom n'est pas O'Rilly, mais bien O'Callaghan.

Musique.—La musique de la batterie "A" jouera ce soir sur la terrasse. Voici le programme: Mars redoublé—8e régiment. Reces Quirille—Wimbleton..... Marie Valse—Estudiantina..... Waideufel Valse—Parisien..... Donizetti Valse—Promenade..... Zugl Galop—Tivoli..... Zirkoff.

